

...suite :

Les parasites externes (poux, gales et autres insectes rampants...)

Les poux :

Être rigoureux dans la propreté des locaux : nettoyer régulièrement abreuvoirs, mangeoires, nichoirs, et perchoirs (attention surtout si présence de bois ou recoins divers).

Peu d'insecticides sont utilisables actuellement, on en trouve cependant à base de pyrèthre végétal ou d'essence de géranium que l'on applique de manière préventive.

On peut épandre aussi de la terre de diatomée non calcinée dans les nichoirs et la litière. Les diatomées sont des algues microscopiques d'origine organique et fossile extraites de carrières. C'est un insecticide non toxique et non sélectif utilisé en agriculture biologique. La terre de diatomée est composée de silice qui provoque des lésions du tube digestif ainsi que sur les membres et les carapaces des insectes. Elle absorbe très efficacement, par ailleurs, l'humidité des litières et élimine les odeurs.

Il est aussi possible de mettre de la terre de diatomée dans un bac à sable réservé aux volailles, ou mettre de la cendre de bois à disposition pour le poudrage des animaux.

Gale des pattes :

Il n'existe plus d'acaricide utilisable, mais il suffit d'appliquer un produit gras pour asphyxier les parasites (acariens).

Des remèdes anciens peuvent être appliqués : constituer « une mayonnaise » avec 1/3 de fleur de soufre + 1/3 d'huile végétale + 1/3 d'essence de térébenthine. Appliquer 5 jours consécutifs avec un pinceau dans le sens inverse des écailles des tarsi et doigts pour favoriser la pénétration du produit puis 1 jour/semaine pendant 3 semaines.

On évitera l'humidité excessive de l'environnement.

En conclusion, si vous devez utiliser des produits chimiques, n'utilisez que des produits autorisés sur les volailles ou les locaux (et l'un ne va pas forcément sur l'autre !).

Dans le cas de vermifugation ou d'anticoccidien, bien respecter les délais avant ponte ou abattage. Il en va de votre santé et de celle des autres...

Jacques BLIN



FLASH-INFOS N°16

Juillet 2020

Le Mot du Président

Chers Amis, chers adhérents,

Malgré un début d'année 2020 difficile pour tous, nous tenions à revenir vers vous à travers ce flash-infos pour garder le contact et ne pas couper totalement « le cordon ». C'est aussi dans cette même démarche que nous avons conservé la livraison des poussins de Béchanne aux éleveurs amateurs du club et que plus de 500 poussins ont ainsi été livrés au mois de juin dernier.

De par le contexte difficile du confinement, nos projets ont été mis entre parenthèses durant quelques mois mais nous espérons pouvoir reprendre le fil de nos activités dès la rentrée prochaine.

Les Berry-cocottes - comme vous le savez, le dispositif « Berry-cocottes » a été lancé dès le début de l'année 2020 en partenariat avec des écoles, collèges et lycées de l'Indre et du Cher. A ce jour, 5 établissements ont déjà profité du programme. Pour la rentrée, de nombreux nouveaux établissements ont d'ores et déjà pris contact avec nous pour adhérer à l'opération.

Poules vertes – depuis deux ans, nous avons relancé les opérations « poules vertes » avec les collectivités partenaires en apportant deux volailles vivantes aux familles volontaires dans un objectif de réduction des déchets ménagers. Ainsi, cette année, près de 500 volailles ont été/seront livrées sur Châteauroux, Boulleret et la communauté de communes des Terres du Haut Berry.

Prix de vente – à la demande de plusieurs éleveurs professionnels et amateurs, le prix de vente des Poules du Berry vivantes est passé de 16 à 18 € pièce.

Recherche de nouveaux éleveurs professionnels – le club est toujours à la recherche de nouveaux éleveurs professionnels pour développer la filière. N'hésitez pas à en parler autour de vous...

Des nouvelles des « parisiennes » - l'an dernier, quatre poules ont pris le chemin du Ranch de Disneyland-Paris pour protéger les ruchers des parasites et prédateurs. Aux dernières nouvelles, nos Noires du Berry se portent à merveille en parfaite cohabitation avec les abeilles, les visiteurs et... Mickey et Minnie...

A toutes et tous, nous vous souhaitons un bel été !

Jules MICHAUD

Conseil d'Administration à l'issue de l'AG du 15 Février 2020	
Présidents d'honneur	Gaston TOURAINE et Patrick LAMBILLIOTTE
Président	Jules MICHAUD (Saint-Août - 36)
Vice-Président	Jackie MOREAU (Nohant-Vic - 36)
Secrétaire	Jacques BLIN (Le Poinçonnet - 36)
Trésorière	Jeannine CHESSERON (Mézières-en-Brenne - 36)
Membres	Roger BRISSE (Neuvy-Saint-Sépulchre - 36)
	Steve COFFIN (Loye-sur-Arnon - 18)
	Rémi GALEA (Lys-Saint-Georges - 36)

Vérificateur aux comptes : Chantal LOMBARD

Avez-vous réglé votre cotisation 2020 ?
Cotisation à partir de 15€ à retourner avec vos coordonnées à la Trésorière, Jeannine CHESSERON, Plume cane, 36290 MÉZIÈRES-EN-BRENNE, Tel : 02 54 38 03 04

Restez connectés avec nous...
Site web du club : http://www.lapoulenoireduberry.fr
Site web des Berry Cocottes : http://www.berry-cocottes.bigberry.fr
Sur facebook : « Les Berry Cocottes »

Éleveurs amateurs, participez aux concours avicoles !

La commission des éleveurs amateurs vous soutient dans la participation aux concours avicoles.

Le Conseil d'Administration continu de donner plus de moyens aux adhérents qui présentent des Poules du Berry sur les concours.

AVANTAGES :

- Remboursement des bagues
- Fourniture gratuite des vaccins réglementaires
- Remboursement du catalogue
- Remboursement des frais d'inscription

Renseignements : Jackie MOREAU, Vice-Président en charge de la Commission des Éleveurs amateurs, Ponthion, 36400 NOHANT-VIC - 02.54.31.04.09

Les Rendez-vous de la Poule Noire	
Le 2 ^{ème} mardi du mois	Présence du Club sur le Marché de Saint-Août
26 et 27 Septembre 2020	Exposition avicole de Saint-Amand-Montrond (18)
24 et 25 Octobre 2020	Exposition avicole de Limoges (87)
31 Octobre et 1 ^{er} Novembre	Exposition avicole de de Nevers (58)
5 et 6 Décembre 2020	Championnat de la race à Boussac (23)

Retrouvez toutes les dates sur le site « [vollaile-poultry](#) »

Problèmes Sanitaires en Élevage Amateur

(suite de l'article paru dans le flash-infos n°15 de juin 2019)

La poule Noire du Berry est une race rustique qui présente de ce fait une bonne résistance aux divers parasites internes. Un suivi rigoureux de l'élevage et des interventions préventives sont généralement suffisants pour éviter de graves problèmes : hygiène du bâtiment, surface des parcours herbeux, ombrage, absence d'humidité excessive, alimentation, abreuvement, éviter dans la mesure du possible de mélanger des lots d'animaux d'âges différents.

Cependant, certains soucis peuvent apparaître suite à des stress, des aléas climatiques, des transports d'animaux...

Je pense qu'il est bon de connaître quelques notions basiques afin de ne pas être pris au dépourvu si un problème se présente.

Vous pouvez avoir recours à votre vétérinaire en lui expliquant les symptômes, faire analyser un animal au laboratoire départemental... ou bien laisser faire la nature au risque de perdre quelques animaux et de propager la contamination à l'ensemble du lot !!

C'est pourquoi il vaut mieux prévenir que guérir en adoptant les règles d'une bonne hygiène générale.

En conséquence, les propos qui vont suivre ne sont pas une ordonnance mais quelques conseils que chacun pourra adapter en fonction de sa situation. Un minimum de rigueur est nécessaire.

J'évoquerai donc les éventuels problèmes lors des différentes étapes de l'élevage.